

Interpellation

Des bureaux pour le Conseil Régional et des vitrines pour les commerçants

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères communales,

Messieurs les Conseillers communaux,

Le 29 avril dernier, nous apprenions par voie de presse que le Conseil Régional envisageait d'installer son administration dans les locaux du magasin de musique situé à la Grand-Rue 24 qui est malheureusement sur le point de fermer ses portes suite au départ à la retraite du commerçant.

Lors de la dernière campagne, tous les partis nyonnais avaient milité en cœur pour trouver des solutions censées redynamiser le centre-ville dans l'idée de le rendre plus attractif en favorisant l'implantation de commerces pour éviter au maximum les vitrines dites froides.

Avec tout le respect que je porte pour le Conseil Régional, je me pose tout de même la question de l'intérêt de ce celui-ci à avoir pignon sur rue pour communiquer sur les différents projets régionaux alors qu'il dispose de beaucoup d'autres moyens pour le faire.

Etant donné qu'apparemment rien ne soit signé et que des discussions doivent encore avoir lieu entre la ville, le propriétaire et le Conseil Régional, je demande à notre Syndic d'encourager le Conseil Régional, dont il assure également la Vice-Présidence, à montrer l'exemple dans ce dossier en renonçant à acquérir cette arcade afin que l'on puisse espérer y voir s'installer, un jour, un commerce qui aurait l'avantage d'animer un peu plus notre Grand-Rue.

Sacha Soldini – Conseiller communal